



SN-PETULTEM

**inFOs**

octobre  
2012

*Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie  
Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement*

## **Compte-Rendu**

**de la CCP**

**du 18 octobre 2012**

---

*FO  
la force syndicale*

**Bonifications 2011**

**Mutations**

**PNT RIN**

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DES PERSONNELS D'ÉTAT ET TERRITORIAUX DE L'ÉQUIPEMENT,  
DES TRANSPORTS, DE L'URBANISME, DU LOGEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER**

MEDDE-METL – Arche de la Défense – colline sud – plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13 - mel : [fo-snpetultem@i-carre.net](mailto:fo-snpetultem@i-carre.net) – mélanie : Syndicats/FO-SNPETULTEM

intranet : [syndicat.fo-petultem.i2](http://syndicat.fo-petultem.i2) – internet : <http://extranet-fo-petultem.syndicat.equipement.gouv.fr>

<a href="#">Réductions d'ancienneté au titre de 2011</a> .....	3
<a href="#">Textes de référence</a> .....	3
<a href="#">Principes</a> .....	3
<a href="#">Calcul de l'enveloppe</a> .....	3
<a href="#">Résultats de l'exercice</a> .....	3
<a href="#">Mutations RIN 1er Niveau</a> .....	4
<a href="#">Mutations RIN 2ème Niveau</a> .....	4
<a href="#">Questions diverses</a> .....	4
<a href="#">Primes</a> .....	4
<a href="#">Loi de dé-précarisation du 12 mars 2012</a> .....	4
<a href="#">Retraite</a> .....	4
<a href="#">Nouveau arrivants en 2012</a> .....	4
<a href="#">Contacts</a> .....	6



## RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ AU TITRE DE 2011

### Textes de référence

Décret n°2007-1365 du 17 septembre 2007 portant application de l'article 55 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état.

L'arrêté du 24 février 2012 fixant les conditions générales relatives à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des personnels du MEDDTL.

### Principes

Les agents dont la valeur professionnelle a donné satisfaction peuvent bénéficier d'une réduction d'ancienneté d'un mois dans la limite de l'enveloppe disponible.

Sont exclus de ce dispositif d'attribution de bonification, les agents au dernier échelon, soit le 12<sup>ème</sup> échelon pour les RIN 1<sup>ère</sup> catégorie, le 10<sup>ème</sup> échelon pour les RIN hors-catégorie et le 4<sup>ème</sup> échelon et échelon spécial pour les RIN de catégorie exceptionnelle.

### Calcul de l'enveloppe

Conformément au décret n°2007-1365 du 17 septembre 2007, l'enveloppe de mois à distribuer est calculée sur 90 % de l'effectif à prendre en considération (EPC) qui englobe tous les agents évalués d'un même corps à l'exclusion de ceux ayant atteint l'échelon sommital de leur grade.

	1 <sup>ère</sup> cat.	Hors cat.	Cat. Exc.	Total
EPC	73	123	33	229
Reliquat 2010				42,6
Enveloppe de mois à distribuer (90% + reliquat)				<b>249,7</b>

### Résultats de l'exercice

	1 <sup>ère</sup> cat.	Hors cat.	Cat. Exc.	Total
Agents éligibles	73	123	33	229
Agents n'ayant pas donné satisfaction (0 mois)	2	1	0	3
Agents pouvant bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté	71	122	33	<b>226</b>
Reliquat				<b><u>22,7</u></b>

Le nombre de mois disponible est suffisant pour attribuer 1 mois à tous les agents susceptibles de bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté.

	1 <sup>ère</sup> cat.	Hors cat.	Cat. Exc.	Total
Agents éligibles radiés	11	30	5	46
Total non attribution 2011				<b>46</b>

Il restera un reliquat de (22,7 + 46) **68,7** mois pour la campagne 2012.

### Commentaire FO :

***Pour FORCE OUVRIERE tous les agents doivent bénéficier d'un mois de bonification.***

***L'administration prend note de la demande de FORCE OUVRIERE mais indique ne rien pouvoir faire pour 2011. Elle n'exclut pas d'évoquer cette problématique pour les années futures, car on s'attend à un nombre de mois de bonification à redistribuer. Le but est de passer à terme, à 2 mois par agent.***

### MUTATIONS RIN 1ER NIVEAU

NOM	PRENOM	ORIGINE	AFFECTATION	OBSERVATIONS
GIUDICI	Marinette	DRIEA	DIRMED	
LAMBERT	Jessica	DGALN	DREAL Basse Normandie	

### MUTATIONS RIN 2ÈME NIVEAU

NOM	PRENOM	ORIGINE	AFFECTATION	OBSERVATIONS
AMIOT	François	DGALN	DGALN	
BERGER	Annabelle	Ag.europ.de l'environnement	SG/SDACCES	
FARGEIX	Denis	DDT 05	DDT 05	
GREGOIRE	Patrice	CGDD	DREAL Aquitaine	
GUERINI	Alexandre	SN Seine	DRIEA	
VUILLEMIN	Gérard	DGITM	DGITM	

### QUESTIONS DIVERSES

#### Primes

*A la demande de FORCE OUVRIERE, l'administration promet une réunion relative au régime indemnitaire des RIN. Pour FORCE OUVRIERE le régime indemnitaire des RIN est nettement insuffisant et doit être aligné à minima sur celui des attachés.*

*FORCE OUVRIERE reste vigilant sur ce dossier.*

#### Loi de dé-précarisation du 12 mars 2012

*FORCE OUVRIERE exige que l'administration fournisse une fiche financière à chaque agent concerné pour qu'il fasse son choix sans méconnaître sa situation future.*

#### Retraite

*Certains RIN partis en retraite à la limite d'âge se sont vus rémunérer en fonction du nombre de jours effectués dans le dernier mois alors que la tradition est de payer le mois entier. L'administration s'est engagée à rectifier l'anomalie, ce qui dans certains cas permettra également de valider un trimestre dans le calcul de la retraite. FORCE OUVRIERE suivra ce dossier de près.*

#### Nouveaux arrivants en 2012

*14 personnes (8 en 1<sup>er</sup> catégorie; 6 en hors-catégorie) ont intégré le RIN. FORCE OUVRIERE leur souhaite la bienvenue.*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Affectation</b>	<b>Date intégration</b>
TOILIER	Florence	ENTPE	01/01/10
DUBUS	Hélène	CGDD	01/03/11
GAILLET	Bertrand	CGDD	01/06/11
BARON	Anne	SG	01/01/11
TEMPLE-BOYER	Rose	SG	01/01/11
LEVEQUE	Antoine	CGDD	15/11/10
POINTEREAU	Christine	DIHAL	01/04/11
GAUBERT	Hélène	CGDD	04/08/11
RIEU	Marie-Thérèse	CGEDD	01/02/11
FEUILLET	Christian	CGDD	01/04/11
TARDIVO	Bénédicte	DGALN	01/01/11
AOUST	Anne-Françoise	DGALN	21/01/11
GODEC	Ludovic	SG	01/02/11
SOREL	Lydie	CGDD	02/08/10

## CONTACTS

### Élus en CAP

[Noël CUBBEDU](#) – Bases aériennes

☎ 03 80 69 53 86 📠

[Jean-Pierre LANCELOT](#) – DDTM 27

☎ 03 89 24 84 20 📠

### Syndicat National

[Secrétariat FO-SNPETULTEM](#)

☎ 01 40 81 24 20 📠 01 40 81 24 13

---

## Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.  
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN FO-PETULTEM**

**MEDDE-METL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche  
92055 - Paris La Défense Cedex 04**